

RÉSUMÉ DE LA SEANCE DU 11 AVRIL 2017

Présents : Marie-Louise AULNER, bourgmestre ; Aloyse SCHILTZ, Lucien SETTINGER échevins ; Claude AREND, Roger BEISSEL, Carlo HANSEN, Carlo HEUERTZ, Pit MARNACH, Claudio MONGELLI, Marcel MOUSEL, Damien SAGRILLO, conseillers.

1) Questions écrites posées par les membres de « Är Equipe ».

Quand est-ce que vous envisagez de nous présenter la lettre/résolution concernant le trafic et le Park & Ride pour le Ministre du Développement durable et des Infrastructures?

Le bourgmestre AULNER répond que la lettre est rédigée et que les conseillers peuvent ajouter leurs arguments pour la finaliser lors de la prochaine séance.

Quel est le statut du projet de la N16 et la « Munnerëferstrooss » à Aspelt ?

L'échevin SETTINGER répond que la proposition du bureau Schroeder & Associés était présentée le 26.10.2016 et le projet reçut l'approbation de M. BIWER des P&Ch le 5.12.2016. Le projet présenté prévoit que le carrefour sera réaménagé et la N16 sera équipée d'une voie réservée aux autocars. L'ancienne rue de Mondorf sera aménagée en cul-de-sac. Le projet définitif doit encore être finalisé.

Quelle est la situation de propriété au lieudit « im Kohlgart », ancienne décharge de Frisange?

Le bourgmestre AULNER répond que la limite entre les terrains appartenant aux P&Ch et ceux appartenant à la commune n'est pas bien définie, mais qu'il existe un accord mutuel. Le conseiller BEISSEL réclame que le collège échevinal aurait dû s'investir pour aménager la propriété communale avec le réaménagement du terrain de P&Ch.

Le bourgmestre AULNER ajoute vouloir en discuter avec les P&Ch lors d'une prochaine réunion.

2) Correspondance

Le bourgmestre AULNER répond à des remarques de Mr. BEISSEL faites lors de la séance précédente :

- les parkings « op der Gare » et « Lëtzebuengerstrooss » n'étaient que des exemples pour des parkings payants.
- les données du plan pluriannuel présenté lors de la séance précédente du conseil communal sont décalées lors de l'encodage. Le conseiller BEISSEL avait remarqué que la maison relais ne faisait pas partie du volet « protection sociale » et qu'il y avait des dépenses avant d'avoir des recettes.
- l'extension mécanique du SIFRIDAWÉ est terminée et le SIDEST a fait travail remarquable pour remettre la station en règle.

3) Changement du tracé de la deuxième ligne du Pedibus

Le conseil communal décide de changer le tracé de la deuxième ligne « IERMESCHT » comme indiqué sur le plan présenté.

Vote : unanime

4) Approbation Devis

Le conseil communal décide le devis estimatif concernant le « Rénovation, et remise en état local « Garerplaz » à Aspelt comme présenté et portant sur le montant de 25.000,- €.

Vote :

Oui : AREND, AULNER, BEISSEL, HANSEN, MONGELLI, SAGRILLO, SCHILTZ, SETTINGER

Abstention : HEUERTZ, MARNACH, MOUSEL

Le conseiller MOUSEL remarque que :

- *le 23.02.2015 étaient votés 15.000,-€ pour la réfection du toit. Pourquoi est-ce qu'il fuit toujours ?*
- *la somme budgétisée de 4.000,-€ pour du matériel est un peu élevée.*
- *il n'existe toujours rien de pareil à Frisange*

L'échevin SCHILTZ répond que :

- *le toit était réparé, mais il y a des nouveaux problèmes près des toilettes.*
- *le matériel sur place est vétuste et doit être complètement remplacé.*
- *les clubs de Hellange et d'Aspelt, contrairement à ceux de Frisange, se sont organisés en entente.*

Le conseiller SAGRILLO estime que la dépense est trop élevée.

Le conseiller HANSEN remarque que la clôture vers le ruisseau fait toujours défaut.

5) Approbation Devis

Le conseil communal décide d'approuver le devis estimatif concernant le « Mobilier école centrale Frisange, programme 2017 » comme présenté et portant sur le montant de 25.000,- € pour équiper une salle de classe supplémentaire.

Vote : unanime

6) Approbation Devis

Le conseil communal décide d'approuver le devis estimatif concernant « Frais d'études château d'eau de Hellange » comme présenté et portant sur le montant de 20.000,- €.

Vote : unanime

7) Augmentation crédits ordinaires

Le conseil communal décide d'augmenter le crédit ordinaire « Participation aux intérêts d'emprunts » de 45.000,-€, pour le porter à un total de 85.415,76€

Vote : unanime

8) Retrait de l'ordre du jour du point : Approbation de la convention d'exécution concernant le projet d'aménagement particulier (PAP) auf der Sang » et « Waasserkirten » » à Aspelt

Le conseiller BEISSEL indique que les plans originaux ne prévoyaient pas la mise en place d'une route au lieu d'un chemin pédestre. Si tel serait le cas, il faudrait entamer la procédure de changement de PAP.

Le conseil communal décide de retirer ce point de l'ordre du jour de la séance et de vérifier l'historique.

Vote : unanime

9) Questions orales au collège échevinal

a) Questions orales posées par le conseiller MOUSEL :

L'église de Hellange ne dispose toujours pas de poubelles.

Le bourgmestre AULNER répond prendre l'affaire en main.

Est-ce que les poubelles utilisées par la commune sont aussi équipées d'un « chip » ?

L'échevin SCHILTZ répond par l'affirmative.

La peinture des images du sol de la cour de l'école à Frisange sont ternes et devraient être repeints.

Le bourgmestre AULNER répond que c'est prévu pendant les vacances scolaires.

Une famille avait introduit une demande à la commune pour l'acquisition d'un bout de terrain. Qu'en est-il?

Le bourgmestre AULNER répond vouloir s'informer.

Les bouches d'égout de la « Munnerëferstrooss » et « Lëtzebuergerstrooss » à Frisange sont en mauvais état. Est-ce qu'on pourrait rappeler aux P&Ch de les remettre en état ?

Le bourgmestre AULNER répond qu'elle rappellera ce point aux P&Ch.

Qu'est-ce qui est prévu pour les visiteurs en motos de Saint-Julien de Coppel ?

L'échevin SCHILTZ répond que le collège échevinal se concentrera d'abord sur le Télévie et que le programme de cette visite sera finalisé ensuite.

b) Questions orales posées par le conseiller HEUERTZ :

Pourquoi est-ce que le matériel demandé par la commission musicale n'avait pas été livré et pourquoi est-ce que le portier n'était pas au courant du concert ?

L'échevin SCHILTZ répond que le portier en question n'était que récemment engagé et pas encore au courant de toutes les activités.

Quand est-ce que les lampadaires de la rue « am Lésigny's Parc » seront remplacées ?

Le bourgmestre AULNER répond que le travail est presque fini et il reste que quelques lampadaires à échanger.

c) Questions orales posées par le conseiller AREND :

Qu'advient-il de la ligne de haute tension passant près de la grotte à Aspelt?
Le bourgmestre AULNER répond que cette ligne sera placée sous terre.

Où en est-on concernant l'installation de l'horloge à la salle de ping-pong ?
Le bourgmestre AULNER répond qu'elle est commandée.

d) Questions orales posées par le conseiller MARNACH :

Est-ce qu'on pourrait égaliser le chemin menant au local des pompiers de Frisange?
Le bourgmestre AULNER répond vouloir prendre des renseignements auprès du service technique.

Prochaine réunion : 17.05.2017